

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2887/F.P.

Astrida, le 3 Novembre 1951.-

Objet:

E p a r g n e.-

R E C O M M A N D E.



Monsieur le Commandant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir  
en annexe la somme de deux cents francs (200 frs)  
que le Caporal Murondani demande à verser à son  
livret d'épargne n°993.

Le Chef de Détachement,  
p.o.

Monsieur le Commandant de  
la Cie en S.T.

à

K I G A L I.